

# Anniversaire du Sapeur Camember

## Opération « belle barbe »

Place du 1<sup>er</sup> Régiment de Dragons – LURE  
Le mercredi 29 février 2012 à 17h30



OFFICE DE  
TOURISME

35 avenue Carnot  
70200 LURE

Tél. 03.84.62.80.52

Fax. 03.84.62.74.61

Courriel : [office.tourisme.lure@wanadoo.fr](mailto:office.tourisme.lure@wanadoo.fr)

[www.luretourisme.com](http://www.luretourisme.com)

### REGLEMENT

#### **Article 1**

L'Office de Tourisme de la région de Lure, ci dessous également nommé l'Organisateur, organise le mercredi 29 février 2012 à 17h30, Place du 1<sup>er</sup> Régiment de Dragons à Lure, un concours de la plus belle barbe. Les festivités auront lieu dans le cadre de l'anniversaire du Sapeur Camember du 16 janvier au 3 mars 2012, une collaboration ville de Lure / Comité du Sapeur.

#### **Article 2**

Ce concours est ouvert à tout public, hommes et femmes majeurs avec une barbe naturelle ou postiche.

#### **Article 3**

Les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire à l'Office de Tourisme avant le vendredi 24 février 2012 à 17h au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous (ou disponible à l'Office de Tourisme).

L'organisateur se réserve le droit de refuser toutes personnes, qui pour lui, ne s'inscriraient pas dans l'esprit de l'opération.

#### **Article 4**

Ce concours est gratuit. Il est doté de nombreuses récompenses.

#### **Article 5**

La présentation de chaque personne aura lieu le mercredi 29 février - place du 1<sup>er</sup> Régiment de Dragons à LURE à partir de 17h30.

Le passage de chaque concurrent se fera en fonction du N° attribué à l'inscription.

#### **Article 6**

Le jury sera composé de professionnels de la coiffure et de membres des associations organisatrices des festivités.

#### **Article 7**

Le concours récompensera les participants pour l'ensemble des barbes et moustaches « présentées » selon deux catégories :

- Barbe ou moustache *naturelle*
- Barbe ou moustache *postiche*

Les catégories seront classées selon l'originalité, la longueur, la forme, l'épaisseur, la couleur, etc...

Le palmarès et la remise des prix auront lieu le mercredi 29 février 2012 à partir de 18h30.

#### **Article 8**

Les participants sont tenus de se conformer aux injonctions des responsables. Toute personne ne se conformant pas au règlement pourra se voir demander de quitter les lieux. Seuls les organisateurs ont le pouvoir de régler tout litige qui peut apparaître dans le cadre du concours. Leur décision est irrévocable.

#### **Article 9**

L'organisateur est assuré pour tout risque d'accident pouvant lui incomber au titre de sa responsabilité civile. Chaque participant doit vérifier que son assurance de responsabilité ou autre est étendue à la participation à ce type de manifestation.

#### **Article 10**

L'Office de Tourisme assure la promotion de l'exposition par tous médias à sa convenance. Il se réserve le droit d'utiliser à cette seule fin l'image tant des participants que de leur barbe ou moustache.

#### **Article 11**

La participation à l'opération implique l'acceptation du présent règlement.

Madame, Monsieur \*

NOM..... Prénom.....

Demeurant - rue..... - Ville.....

Souhaite participer au concours des barbes & moustaches dans le cadre de l'anniversaire du Sapeur Camember

Catégorie :                      Barbe ou moustache *naturelle* \*                      Barbe ou moustache *postiche* \*

Accepte le règlement du concours

Signature

\* barrez la mention inutile

N° ORDRE : <i>Ne rien inscrire dans cette case</i>
Barbe ou moustache <i>naturelle</i> : .....
Barbe ou moustache <i>postiche</i> : .....